

Sommaire

Le mot du Maire	2
L'état civil	3
Vos élus	4
Les principales réalisations communales	5 à 15
Les projets pour l'année 2010	16 à 17
Les services communaux	17 à 21
- Le personnel communal	17
- Le secrétariat de mairie	17
- L'école	18
- Le restaurant scolaire	18
- La garderie périscolaire	19
- La bibliothèque intercommunale	20
- Les collectes	20
- Le camping	20
- Fleurissement-Embellissement	21
Autres services et informations	22 à 26
- Le Relais Services Publics	22
- L'assistante sociale	22
- Le CLIC	22
- Les horaires de cars Buscéphale	22
- La Communauté de Communes du Clunisois	23
- Le Pays Sud Bourgogne	24
- Les Sapeurs Pompiers	24
- Informations pratiques	25
Les conscrits de la classe en 9	26
La vie associative	26 à 36
- L'Association des Parents d'Elèves	27
- La Courte Echelle	28
- Le Club "Loisirs et Amitié"	29
- Le Club de l'Espérance	30
- La Maison de Retraite Lucie Aubrac	31
- L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole	32
- L'Amicale des Sapeurs Pompiers	32
- Le Club Athlétique Salornéen	33
- La Boule Joyeuse de la Guye	34
- Le Club de Tennis	35
- La Société de Chasse "La Protectrice"	35
- La Société de Pêche "Le Réveil de La Guye"	35
- Les marcheurs	36
- Le Téléthon	36

Le mot du Maire

Vous avez entre les mains notre traditionnel bulletin qui retrace les grandes lignes de ce que fut l'année écoulée dans notre commune, tant du point de vue municipal qu'associatif.

Le recensement, actualisé désormais chaque année, dénombre 808 habitants en population municipale et 833 en population totale, incluant notamment les étudiants. Cette légère augmentation, qui n'est plus une surprise depuis quelques années, témoigne de l'intérêt marqué pour vivre dans notre sympathique bourg centre. Cette appréciation, nous la devons entre autres à la situation, aux services, aux commerces, à la dynamique collective qui a été impulsée pour que notre commune, tout en gardant ses caractéristiques, évolue avec son temps. Notre nouveau bureau de poste aménagé cette année participe à cet objectif.

L'année 2009 fut la première année complète pour l'équipe municipale en partie renouvelée en 2008. Après une naturelle prise de marques, chacun s'est approprié pleinement son rôle au service collectif de Salornay. Sachez pourtant que notre engagement ne connaîtra une efficacité optimale que si vous en êtes les relais. Nos actions seront encore plus adaptées grâce à vos ressentis, vos suggestions, voire vos critiques. A ce titre comme sur d'autres, je vous assure une nouvelle fois de ma disponibilité et de celle de mon équipe.

Au plan national la crise a continué de sévir, nombre de nos concitoyens touchés, menacés ou en passe de l'être, n'ont pas le moral au beau fixe. Si nous gardons un peu la mémoire, nous sommes au regret de constater que les résultats en 2009 sont loin des déclarations successives, annonces, mesures, plans, ...

La grippe A et ses mesures préventives nous interpellent, espérons à tort, sur la fragilité de nos organisations, mais nous prouvent que lorsque des priorités sont fixées, on trouve les moyens...

L'actualité planétaire est impactée par le changement climatique, le réchauffement global qui est avéré, la nécessité que chacun, à sa mesure, intègre des comportements évitant aux générations futures d'être victimes de nos négligences. L'échec du sommet de Copenhague n'est pas rassurant, mais c'est bien en intégrant la dérive environnementale à tous les niveaux de nos responsabilités que les rejets de gaz à effet de serre cesseront leur augmentation dramatique.

Enfin, les modifications de nos organisations territoriales et des finances locales initiées en 2009 par le gouvernement et le parlement réclament une extrême vigilance. S'il est impératif de réformer, il est dangereux de construire une organisation qui fera inévitablement supporter la situation d'endettement et de déficit de la France sur les ménages. La décentralisation engagée depuis près de 30 ans prend une tournure critique si, pour limiter la taxe professionnelle aux entreprises industrielles, la solidarité envers les territoires ruraux fragilisés n'est plus suffisamment assurée. Notre département est concerné, comme notre commune et ses habitants le seront fatalement.

Mais au seuil d'une nouvelle année, nous devons garder l'énergie et l'espoir que ces situations s'améliorent, que les solidarités et les partages entre les territoires comme entre les populations se développent. Nous y travaillerons à notre échelle.

Au nom de mon équipe municipale, d'élus et d'employés, j'adresse à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite. Bonne et heureuse année.

Jean-Luc FONTERAY
Maire et Conseiller général du canton

L'état civil

Naissances

Axel FERLAY	le 21 mars
Paul MOREL	le 02 avril
Rayan CHAGRIN	le 06 avril
Lucie COILLE	le 07 mai
Anna RAVACHOL	le 03 juin
Charlie LACHAUME	le 24 juin
Cécilie BASSALER--CHANLON	le 27 décembre

Mariages

Élodie LARGE et Xavier BARBE	le 08 août
Aurélié GARCIA et Alexandre TERRIER	le 12 septembre
Cécile GUILLOT et Frédéric ALVES-CALHEIROS	le 19 septembre

Décès

Nicolas STEIB	le 11 janvier
Gérard TABOULET	le 07 février
André FRÉMONT	le 03 février
Léa BRELIÈRE Veuve KLÉBERT	le 15 février
Marie-Louise PARROT Veuve VASSEL	le 07 mars
Germaine CHEVROT Veuve LAVIGNE	le 04 avril
Mickaël SURGOT	le 28 avril
Jean-Gabriel BAILLY	le 07 mai
Jean FOREST	le 07 juin
Yvette DELATOUR Veuve LUNGHI	le 1 ^{er} septembre
André REYMANN	le 1 ^{er} octobre
Eric BLANCHARD	le 07 novembre

Habitants extérieurs pensionnaires à la Maison de Retraite :

Louis CAROUGE	le 12 janvier
Raymond BOILLOT	le 1 ^{er} février
Marcel BERNARD	le 23 février
Andrée AYMARD Veuve CHAINARD	le 28 mars
Marcelle MURATEL	le 26 avril
Yvonne DESCOMBES	le 05 juillet
Marie LAGRANGE Veuve JANNOT	le 20 juillet
Marie-Jeanne LARONZE Veuve SOUMIER	le 21 juillet
Maria de Lurdes CARNEIRO SEABRA épouse CARNEIRO	le 22 août
Anne-Marie Henriette MICHELI Veuve DUDOIT	le 02 septembre
Baptistine GALLIANO	le 1 ^{er} octobre
Marie BIDAUT Veuve LAVENTURIER	le 29 septembre
Wladyslawa HANUSZEK Veuve SOLINSKI	le 10 octobre
Claudius BUSSERET	le 05 novembre
Andrée BERTRAND Veuve RIVIER	le 18 novembre
Odette ROY Veuve AURUS	le 21 décembre
Jeanne BRENOT Veuve EMBS	le 30 décembre

Que les familles éprouvées par la disparition d'un des leurs reçoivent nos très sincères condoléances et l'expression de notre sympathie.

Vos élus

Après 21 mois d'exercice, il est important de rappeler les domaines de responsabilité du Maire et des quatre adjoints et les attributions de chacun des membres du conseil municipal.

Les commissions communales sont les suivantes :

- Finances,
- Bâtiments,
- Environnement Forêts Rivières Sentiers,
- Voirie Réseaux Urbanisme,
- Communication Développement Relation avec les associations Animation culturelle,
- Administration générale et Logements,
- Activités scolaires Social Jeunesse Personnes âgées,
- Fleurissement Embellissement,
- Appel d'Offres.

Elles sont chargées d'étudier les dossiers qui sont soumis au conseil municipal pour débat et décision.

La municipalité est également représentée (parfois en partie par des personnes non élues au sein du conseil municipal) dans les nombreuses instances intercommunales dont l'importance croît au fil des ans. On peut citer les principales : la Communauté de Communes, le SIRTOM et le SMEVOM (ordures ménagères), le Syndicat des Eaux, le SPANC (assainissement individuel), le SMAG (rivières), le SYDESL (énergie), le SIVOS (collège), les personnes âgées, le CCAS et le CNAS (action sociale), le Pays, Acte (action économique), les commissions étendues comme la CCID (impôts directs) ou la CLE (listes électorales).

- FONTERAY Jean-Luc, Maire, président de toutes les commissions et responsable de celle des finances. Il siège à la Communauté de Communes, au SYDESL, à ACTE et au Pays.

- GRESSARD Pierre, 1^{er} Adjoint responsable des employés municipaux et des commissions Bâtiments, Environnement, membre des commissions Finances, Voirie, Appel d'Offres. Il siège au SIRTOM, au SMAG, au SMEVOM, à la CCID et à ACTE.

- VANKENHOVE Pascal, 2^{ème} Adjoint responsable des commissions Communication, Administration, membre des commissions Finances, Scolaire, Environnement. Il siège à la communauté de communes, au Pays, à Acte, à l'Agence Technique Départementale, à la CCID et à la CLE.

- LAGRUE Bernadette, 3^{ème} Adjointe responsable de la commission Scolaire, membre des commissions Finances, Administration, Fleurissement. Elle siège aux associations de personnes âgées, au CCAS, au CA de l'EHPAD et au CNAS.

- BURTEAU Gilles, 4^{ème} Adjoint responsable des commissions Voirie, Fleurissement, membre des commissions Finances, Environnement, Appel d'Offres. Il siège au Syndicat des Eaux et au SPANC.

Conseillers municipaux :

- ALGOURDIN François : Bâtiments, Voirie, Administration, Appel d'Offres.
- BERTRAND Catherine : Bâtiments, Communication, Administration, Scolaire.
- BORECKI Serge : Bâtiments, Voirie, Communication. Il siège au SPANC.
- COURTOIS Nadine : Communication.
- DESBAS Cathy : Communication, Scolaire, Fleurissement. Elle siège au SIVOS.
- HENNOcq Robert : Bâtiments, Administration, Fleurissement. Il siège à la CCID.
- LEGRAND Pierre : Bâtiments, Voirie, Administration, Appel d'Offres.
- MENDEZ Emmanuelle : Communication, Scolaire. Elle siège au CA de l'EHPAD.
- PIERRE Pascal : Bâtiments, Voirie, Scolaire, Appel d'Offres. Il siège au Syndicat des Eaux, au SIRTOM et au SMEVOM.
- ROUGELET Michel : Bâtiments, Voirie, Environnement, Appel d'Offres. Il siège au SMAG.

Le Maire assure une permanence au minimum les jeudis matins de marché (2è et 4è du mois) et des samedis matin. Il est présent en mairie généralement tous les soirs. Mais de nombreuses réunions modifient ses temps de présence, il est donc indispensable de prendre rendez-vous en vous adressant au secrétariat de mairie.

Les quatre Adjoints sont également à votre disposition, notamment en ce qui concerne leurs domaines respectifs de responsabilité.

Tous les conseillers municipaux constituent des relais de proximité qu'il ne faut pas hésiter à solliciter. Ils vous répondront ou transmettront vos remarques et vos souhaits.

Le conseil municipal s'efforce de travailler dans un esprit d'équipe, en mutualisant les compétences de chacun de ses membres au profit de tous.

Les principales réalisations communales

TRAVAUX de VOIRIE et d'URBANISME

Nous avons poursuivi, cette année comme les précédentes, notre effort d'entretien de la voirie.

Rue du Château, un mur de soutènement s'arrondissait de manière inquiétante. La



réglementation précise que la charge de l'entretien revient au propriétaire du terrain surplombant, responsable de la poussée. La municipalité a obtenu une subvention concernant les infrastructures et a fait refaire un mur en béton armé orné d'un parement de pierres qui stabilise toute la chaussée et écarte tout risque de déformation ultérieure. Ce très beau travail a été conduit par l'entreprise Pereira.

Notre allée de la Promenade, très empruntée par tous ceux qui se rendent à l'école ou à la mairie a été entièrement reprise en enrobé. Un marquage en résine devant la mairie rend le stationnement et la circulation des véhicules et des piétons plus évidents. Les arbres, à l'exception d'un seul, ont été conservés et les accotements en stabilisé sont perméables et respectueux de ces vénérables témoins de notre passé.



La place du 19 Mars a été entièrement reprise en enrobé. Les écoulements ont été réalisés avec soin à cette occasion.

Partout, la circulation devient plus dense. La sécurité de nos voies doit évoluer en fonction de ces mutations.

Les panneaux solaires qui alimentaient les panneaux clignotants de limitation de vitesse ont été volés. Leur installation a été modifiée afin de les alimenter sur le réseau d'éclairage public.

Un ralentisseur a été placé sur la RD 14 à la sortie de Salornay en direction de Cormatin pour limiter la vitesse, en haut de cette côte dangereuse.

Deux ralentisseurs ont été également placés sur le chemin longeant la Gande et menant au complexe sportif. Ce chemin, très fréquenté par les promeneurs, ne doit en effet être emprunté par les véhicules qu'à très basse vitesse.

Dans un souci d'efficacité, la mairie s'est dotée de plans cadastraux numériques. Plus fiables, plus précis et actualisables facilement, les plans numérisés sont la première phase d'un plan national, le SIG (Système d'Informations Géographiques) où figureront également tous les réseaux afin de faciliter la localisation de tous les équipements et les infrastructures.

L'urbanisme répond à un ensemble de règles extrêmement contraignantes mais nécessaires. Pour pouvoir maîtriser les possibilités de constructions, les lois SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) et UH (Urbanisme et Habitat) préconisent un document d'urbanisme. Suite aux différents contacts avec la DDE et à l'examen approfondi par la Commission Communale d'Urbanisme, il a été décidé d'opter pour un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document définit, par un règlement spécifique, le droit des sols applicable à chaque terrain du territoire de la commune et prévoit la politique d'aménagement globale à long terme. La population est consultée. Vous serez donc prochainement conviés à des réunions publiques.

ASSAINISSEMENT- RESEAUX

Les réseaux ont été enfouis par le Sydesl dans le secteur du pont Sainte Catherine à l'occasion du programme de rénovation « Cœur de Villages plus ». Profitant de cette opération de dissimulation, un projecteur éclaire désormais en soirée le pont Sainte Catherine et met en valeur sa silhouette si particulière et emblématique. Un éclairage du terrain d'entraînement de football est en cours d'achèvement.

Il a été procédé à l'entretien de notre lagune qui a consisté en un curage des bassins. Les boues résultantes ont été épandues sur des terres agricoles conformément à un plan d'épandage établi par la Chambre d'agriculture.

Un dispositif d'autosurveillance a été mis en place. Il s'agit de mesurer les quantités d'eaux usées entrant dans les bassins et de vérifier la qualité des eaux de rejet en sortie de lagune, dans un souci de préservation de l'environnement.

BÂTIMENTS

Chacun a pu constater l'avancée des travaux de la nouvelle caserne des pompiers, rue Odette Dauxois. La municipalité a mis à disposition le terrain et une plateforme viabilisée pour la construction, conduite et financée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). La caserne sera opérationnelle à la mi 2010 et dotée d'équipements modernes. Notre commune, ainsi que les villages environnants pourront bénéficier de ce service essentiel. N'est-il pas rassurant de penser qu'en cas d'intervention, dans ces moments où chaque minute compte, les secours seront là très rapidement ?

Rendons une fois encore hommage au dévouement de nos sapeurs-pompiers bénévoles.



Le hall, et l'escalier qui conduit à la cantine ont été entièrement refaits et repeints par nos employés communaux.

Ceux-ci ont également repeint les portes des locaux de stockage de matériel et réalisé le débord du toit de la nouvelle poste, place Gandin.



L'opération « Cœur de villages plus », pilotée par le conseil régional de Bourgogne, a pour but d'aider les communes de moins de 3500 habitants à restaurer leur centre bourg en y favorisant les logements locatifs et les aménagements des espaces publics. Le programme, étalé sur 4 années, est déjà bien avancé.

- Le logement de l'école a été refait et rendu conforme aux normes d'économie d'énergie et d'isolation. A cette occasion, un plancher a été posé dans le grenier. Il augmente les capacités de stockage et d'archivage de l'école. La porte d'accès au logement a également été changée.

- L'atelier technique communal a été agrandi de 45 m² et une mezzanine posée afin d'entreposer des matériaux à l'abri. Aujourd'hui, tous les véhicules et leurs équipements tractés sont à couvert. Une cuve de récupération des eaux pluviales de 7500 litres servira à l'arrosage des fleurs. Une cuve de stockage du fioul est mise en place afin de respecter la réglementation sur le stockage des produits pétroliers et limiter les allers et retours pour les pleins des véhicules.



- Enfin, vous avez pu constater l'installation de la nouvelle poste, le 2 décembre, dans l'ancien local de la bascule, place Gandin. Les politiques publiques de restrictions budgétaires et de diminution des services publics voient la disparition progressive des bureaux de poste dans nos campagnes et la transformation du statut de La Poste. Aujourd'hui, pour qu'un bureau subsiste, il faut absolument démontrer la détermination de la population et de ses élus. Il faut tout mettre en œuvre afin qu'aucune faille ne serve d'alibi à une fermeture. L'ancienne poste, datant de 1924, nécessitait de nombreux travaux afin qu'elle soit conforme aux exigences, en particulier en termes de communication, de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Commission Départementale de Présence Postale a entériné ce déplacement vers des locaux modernes et adaptés, répondant aux exigences de La Poste. Il ne tient plus qu'à nous de faire vivre ce bureau de poste en le fréquentant : chacun sait qu'un service public n'est maintenu que s'il est utilisé.



Nous avons engagé l'étude d'aménagement du bâtiment libéré.

EQUIPEMENTS, ENVIRONNEMENT et ESPACES VERTS

Quoi de plus important pour la vie d'un village que son école ? Soucieuse d'assurer à tous les élèves les meilleures conditions d'enseignement possible et en accord avec une équipe enseignante particulièrement investie, la municipalité a été une des premières du département à être retenue pour le projet national « Ecole Numérique Rurale ». Le projet intègre un tableau blanc interactif (TBI) et une classe mobile. Le TBI concilie les avantages du tableau traditionnel et la souplesse de l'informatique (effacement, changements rapides, agrandissements...). Il a déjà été largement adopté par l'équipe qui l'utilise au mieux grâce à des rotations de groupes d'élèves. La classe mobile est composée de huit ordinateurs connectés en réseau et pilotés par celui du maître. Nous avons souhaité faire bénéficier l'ensemble des classes d'une connexion Internet haut débit.



Le grand portail du cimetière ne s'ouvrait plus car l'un des poteaux l'encadrant s'était très largement fissuré. Les pierres composant celui-ci ont été déposées et remontées après réparation. Le portail a donc été restauré et repeint.

La municipalité a la responsabilité de la gestion et de l'entretien de ses forêts. Aidée dans cette tâche par l'Office National des Forêts, elle a procédé cette année à des travaux dans la parcelle XV du

bois des Meaux. Il s'agissait de dépressage, opération qui consiste à supprimer certaines perches pour favoriser la poussée d'autres en particulier de chênes. Ces travaux, qui font suite à une régénération naturelle initiée il y a 25 ans environ dans les parcelles XIV et XV, visent à transformer le taillis sous futaie en futaie feuillue. Il s'agit d'une mise en valeur de la forêt qui s'accompagne d'une plus value, qui se réalise effectivement lors de la vente de chênes.

Nous vous avons annoncé que le bois de la Roche avait été retenu parmi les 48 espaces naturels sensibles du département. Nous avons confié l'étude préalable de mise en valeur du site à Monsieur Alain Desbrosse, ingénieur écologue. Emile Château, scientifique reconnu grâce à ses recherches sur le site il y a 100 ans, pourrait être à l'honneur. Nous découvrirons les particularités de cet endroit remarquable où des espèces du nord et d'autres plus méridionales se côtoient.

La tonte des espaces verts est une mission importante de nos employés communaux. Le tracteur tondeuse utilisé depuis plus de quinze années a été remplacé.



Le désherbage fait évidemment partie des travaux courants. La réglementation sur les désherbants a beaucoup évolué et s'est durcie. Il est par exemple interdit d'utiliser ces produits à moins de 5 mètres des rives des cours d'eau. Certaines substances sont par ailleurs totalement interdites aux collectivités. Nous avons donc été conduits à revoir nos pratiques : utilisation limitée de produits, désherbage thermique...

SOCIAL – EDUCATION - CCAS

Cette année, 30 personnes ont bénéficié des services de l'A.A.P.A. (Association d'Aide aux Personnes Agées du Clunisois). Vous pouvez obtenir une aide après une hospitalisation en en faisant la demande auprès de votre mutuelle.

L'association installe également, à la demande, des appareils de téléalarme qui permettent, en appuyant sur un simple bouton, de prévenir les secours en cas de malaise.

Organisé par le CCAS, le repas de fin d'année des personnes de plus de 70 ans a eu lieu le 10 décembre. Ce sont 78 personnes qui ont pu se régaler du repas concocté par Xavier Balon, traiteur salornéen, et servi par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Comme de coutume, l'après-midi s'est terminée par des chants, des danses et des histoires.

Au mois de juin, 12 enfants ont quitté l'école primaire et, c'est maintenant une tradition, un dictionnaire leur a été offert par la municipalité. Nos grands enfants quitteront le village pour poursuivre leurs études mais ce dictionnaire, outil essentiel et compagnon, leur rappellera leurs premiers pas à l'école communale.

Il est de notre devoir d'impliquer les plus jeunes afin qu'ils aient conscience de l'importance du droit de vote. A l'occasion de la délivrance de leur première carte d'électeur, nos jeunes ont reçu, lors d'une cérémonie, un livret citoyen. Ce dernier présente les droits et les devoirs de chacun ainsi que les principes fondamentaux de la république.



Les animations destinées aux jeunes sont organisées en collaboration avec la Communauté de Communes du Clunisois et des associations intercommunales. Elles sont évoquées dans le chapitre de l'intercommunalité.

LES FINANCES

L'excédent global du budget général de 2008 s'est élevé à 161 128 €, préalable à la préparation du budget primitif 2009 voté le 27 mars et s'élevant à 655 535 € en Fonctionnement et à 461 400 € en Investissement (avec un autofinancement prévisionnel de 178 000 € du Fonctionnement à l'Investissement).

Sur ce total de 1 116 935 €, la recette fiscale locale ne représente que 15,7 % avec 175 087 €.

Rappel des taux communaux inchangés depuis 1995 : 7,69 % pour la taxe d'habitation, 12,74 % pour le foncier bâti, 38,5 % pour le foncier non bâti et 9,52 % pour la taxe professionnelle.

Quant au budget Assainissement, il a été voté à 49 783 € en exploitation et 60 590 € en investissement. La taxe communale d'assainissement reste limitée à 0,75 € par m³ d'eau consommé.

La taxe pour les ordures ménagères est perçue par la Communauté de Communes mais pour le compte du SIRTOM, syndicat chargé de la collecte et du traitement des déchets ménagers, ainsi que du fonctionnement des déchetteries. Du fait d'un taux de 10,65 % en 2009, la recette produite par les bases de Salornay s'élève à 74 875 € pour ce syndicat.

COMMUNICATION – ANIMATION – CEREMONIES

Quoi de plus naturel que de commencer l'année en honorant les acteurs et responsables locaux ? Nous avons donc inauguré l'année 2009 par la cérémonie des vœux de la municipalité destinée aux membres de commissions communales, responsables d'associations, professionnels, sapeurs-pompiers, représentants des services publics et aux nouveaux habitants de Salornay installés lors de l'année 2008, ainsi que les nouveau-nés et leurs parents.

L'invitation aux arrivants récents a pour but de faciliter leur intégration.

Deux numéros de La Lettre Municipale (n° 27 et 28) ont été distribués dans chaque foyer en mai et en octobre, en complément du bulletin annuel. Ces publications permettent de vous informer au fil de l'année.

Les sept tableaux d'affichage permettent une communication régulière de diverses publications et notamment les comptes rendus des réunions du conseil municipal. Pour rappel, ces affichages sont situés : à Angoin, au 4 rue de Confle, Salle polyvalente, au puits de Brioux, en face de l'ancienne poste, place du 19 mars 1962 et à la mairie.

Une cérémonie a eu lieu le 14 mars 2009 au cimetière de Salornay pour le second anniversaire de la mort de Lucie Aubrac. Organisée par l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) en partenariat avec la commune, cette cérémonie a rendu hommage à l'héroïne de la résistance qui a choisi de reposer dans notre village.

Les défilés de la mairie au monument aux morts, à l'occasion des fêtes commémoratives, sont l'occasion pour tous de se souvenir de temps difficiles et des sacrifices qu'ont consentis nos anciens. Mais c'est aussi le moment de se retrouver lors d'un vin d'honneur auquel toute la population est conviée.

L'existence de foires et marchés à Salornay remonte à plus de deux siècles. Hebdomadaires et fixés au vendredi en 1836, ces marchés sont devenus bimensuels en 1935, et depuis cette époque ils se tiennent les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois. Aujourd'hui, il est vrai qu'à certaines périodes de l'année le marché a du mal à se maintenir, cependant il connaît un net regain d'activité et d'attractivité en période estivale. Et lors de cette 14^{ème} édition des marchés d'été, l'ambiance y était comme à l'accoutumée bien conviviale. Les badauds trouvent un réel plaisir à flâner tranquillement entre les nombreux étals. La tombola gratuite organisée et suivie par les conseillers municipaux rencontre toujours un franc succès.



L'animation du point multimédia à la bibliothèque se poursuit les premiers et seconds samedis matins du mois. Elle permet à chacun de progresser dans l'apprentissage ou le perfectionnement en matière de NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). Depuis peu, l'initiation est divisée en modules précis (logiciels de bureautique, images et sons, matériel...) pour lesquels les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire.

Les associations locales prennent une part importante dans l'animation de notre village. La municipalité aide donc à coordonner leurs actions en organisant des réunions et en diffusant un calendrier des manifestations. Elle les aide à communiquer par le biais de l'affichage aux entrées du bourg, de la réalisation et du tirage d'affiches. La municipalité met à leur disposition gratuitement les locaux et les équipements dont elle dispose, et facilite les contacts avec les services des administrations ou de l'intercommunalité si besoin est.



Une cérémonie s'est déroulée le dimanche 8 novembre et a réuni une nombreuse assistance pour un moment émouvant. Au cours de la seconde guerre mondiale, une famille juive, la famille DRESLER, fuyant la barbarie nazie, s'est réfugiée à Salornay. Cette famille fut cachée au 12 de la rue Froide d'avril 1942 à janvier 1945. Elle fut sauvée grâce au courage de certains habitants. Les quatre enfants de cette famille, Marcelle, Maurice, Michel et Marie-Louise n'ont jamais oublié et ont sollicité l'association « Hommage aux villages de France », afin d'honorer notre commune et ses habitants pour la solidarité dont ils ont fait preuve.

Les enfants de l'école, ont étudié cette période de l'histoire et ont rencontré en classe la famille Dresler. Lors de cette cérémonie, ce sont eux qui ont présenté l'histoire mouvementée et éprouvante que cette famille leur a racontée. Les aînés Marcelle et Maurice se sont exprimés tour à tour avec beaucoup d'émotion. Salornay, village si cher à leur cœur, forme la trame de tous leurs souvenirs. Ils ont rendu hommage à toutes les personnes qui ont accompagné et aidé leur famille au cours des 33 mois passés à Salornay. Ils ont eu une pensée particulière pour Odette Dauxois, morte en déportation, qui avec son père et le réseau de résistance a imaginé un plan audacieux pour la libération de leur père arrêté.

Marcelle Dresler au nom de sa famille a prononcé ces mots : *"Nous sommes les derniers témoins de notre génération. Le temps presse, car il s'agit d'honorer les villages valeureux qui ont sauvé et protégé des juifs traqués par les nazis, malgré tous les dangers de l'époque. Nous souhaitons que Salornay reçoive cet hommage, ô combien mérité. Nous rendons grâce à ces justes qui au bord du chemin, nous ont pris par la main pour survivre et témoigner"*.

Une plaque a été scellée sur le mur de la mairie. Puis M. Hertz, vice président de l'association "Hommage aux villages de France" a remis au maire Jean-Luc Fonteray un diplôme officialisant cette commémoration et la reconnaissance de notre village.

Durant l'été, le moulin de la Clochette a de nouveau été investi par des talents artistiques qui ont reçu, comme les années précédentes, le soutien de parrains artistes plus confirmés. Ces expositions "Révélation", nées du partenariat avec l'association DACC, sont devenues au fil des ans un rendez-vous important dans le paysage culturel du Clunisois.

Les trois artistes qui ont "habité" le moulin du 26 juin au 23 août, ont véritablement pris possession du lieu pour présenter des expositions peu conventionnelles en invitant les visiteurs à pénétrer dans leurs différents univers artistiques. Œuvres en cours de réalisation, photos, outils de créations, livres... sont autant d'éléments qui ont permis des échanges entre le public et les artistes. Tout au long de l'été Marie Poyet (photographe), Lydie Savinas (styliste prêt-à-porter) et Monique Pierlot (écrivain, journaliste) ont également proposé diverses animations en collaboration avec leur parrain.

Les vernissages qui ont eu lieu au début de chacune des expositions sont très attendus par les habitués du moulin. Ils sont l'occasion de rencontrer les artistes dans une ambiance conviviale.



Malgré le très mauvais temps, la fête nationale du 14 juillet organisée conjointement par la municipalité et nos sapeurs-pompiers s'est bien passée et son feu d'artifice a réjoui petits et grands. Et, grande première, le bal organisé par l'amicale des pompiers s'est déroulé en plein air, place de la Clochette.

Les projets pour l'année 2010

Dans la poursuite de notre dossier « cœur de villages + » soutenu sur plusieurs années par le Conseil Régional, nous allons rénover entièrement l'ancien bâtiment de la poste et travailler ensuite à la restauration des dépendances.

En nous appuyant sur le bureau d'études assurant la maîtrise d'œuvre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la lourde charge, mais ô combien importante, de réalisation de notre PLU sera conduite.

La nécessité de réaliser un plan d'accessibilité sur domaine public pour les handicapés nous conduira à une telle étude.

L'étude du zonage des puits de captage est imposée par la loi, elle est enclenchée par le Syndicat des Eaux de La Guye. Nous aurons un rôle déterminant à jouer dans la concertation prévue et nous devons ensuite intégrer ses exigences dans le PLU.

Des travaux seront entrepris pour poursuivre l'entretien régulier de notre voirie communale.

En assainissement, nous allons veiller à une meilleure fiabilité de notre réseau et poursuivre l'exclusion d'eaux pluviales parasites qui perturbent le fonctionnement de la lagune.

Suspendu en 2009 en raison de la succession d'une propriété riveraine, le petit terrain acquis par la commune au guide d'Angoin devrait enfin permettre d'avancer sur la viabilisation de trois parcelles destinées à la construction.

L'étude pour la valorisation du site de La Roche, reconnu remarquable parmi les espaces naturels sensibles de Saône-et-Loire, sera poursuivie avec les partenaires institutionnels. Une première tranche d'aménagements pourrait débuter.

La poursuite de l'aménagement à La Clochette sera étudié, avec notamment la volonté d'extension de l'arboretum, permettant un circuit de promenade en boucle.

Le Relais de Services Publics de la Communauté de communes, dont les permanences à Salornay se tiennent chaque lundi (de 14h à 18h) à compter de janvier, sera accompagné dans sa montée en charge. Cette action contribue à offrir des services à nos populations et à compenser les contraintes liées à la complexité des démarches et à l'éloignement des services.

Après achèvement de la nouvelle caserne des pompiers, le terrain sera transféré au profit du SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) comme prévu par convention. Un renforcement électrique de ce quartier, devenu nécessaire, sera étudié par le SYDESL (Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire).

Concernant l'éclairage public, dans un souci de maîtrise de la consommation et d'efficacité énergétique, une première tranche de remplacement de matériels vétustes sera engagée.

La commune s'impliquera pour obtenir la couverture de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) afin d'éviter, comme cela est à craindre, qu'une partie des foyers n'aient plus de télévision au 16 novembre 2010 !

Notre appartenance au Pays Sud Bourgogne (qui recouvre le Mâconnais, le Tournugeois et le Clunisois) nous invitera à réfléchir sur des priorités retenues par la Région.

Notre étude pour une maison médicale, initiée en 2009, est en attente par manque d'adhésion de la part des professionnels concernés qui ne voient pas à ce jour l'intérêt d'un tel dispositif. Nous restons néanmoins en veille, l'avenir de la présence médicale et para médicale à Salornay étant à notre avis conditionné à moyen terme par une telle organisation.

En plus des manifestations festives habituelles, notre commune sera entre autres associée aux « Passions Clunisiennes » de « Cluny 2010 » du 3 au 9 mai. L'anniversaire de la mort de Lucie Aubrac sera cette année accompagné d'une exposition à la bibliothèque du 13 au 20 mars.

Le photocopieur multifonctions est en fin de vie et devra être remplacé.

D'autres travaux ou investissements pourront évidemment être retenus en mars lors des décisions budgétaires.

Les services communaux

Le personnel communal

L'année 2009 a vu l'embauche, d'une part de Laurence Gelin qui assurait le remplacement de Colette Blanchard, d'autre part de Camille Rigaudier qui prend le relais des temps partiels de Georges Cersot et d'André Daujean.

Liste du personnel et des horaires hebdomadaires :

- Jocelyne Delorme, secrétaire de mairie, 35h ;
- Evelyne Borecki, garde champêtre et secrétaire, 28h ;
- Séverine Dépinet, agent d'animation, 32h ;
- Françoise Parat, agent d'animation, 32h ;
- Laurence Gelin, agent d'entretien (ménage), 19h ;
- Eric Brosselin, agent des services techniques, 35h ;
- Didier Robbio, agent des services techniques, 35h ;
- Camille Rigaudier, agent des services techniques, 35h.

Le secrétariat de la mairie

Les horaires d'ouverture de **l'accueil physique** au public sont inchangés :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 16h.

Samedi de 10h à 12h.

Lors du deuxième marché mensuel, le 4ème jeudi de chaque mois (permanence de l'assistante sociale), l'accueil physique est également proposé au public.

En dehors de ces horaires qu'il convient de respecter, Jocelyne Delorme et Evelyne Borecki assurent toutes les autres tâches de secrétariat dont **l'accueil téléphonique** qui, lui, est ouvert sur une grande amplitude : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (du lundi au vendredi sauf le mercredi) et le samedi de 10h à 12h.

Pour les habitants équipés d'Internet, des demandes peuvent être exprimées à toute heure par courriel à : mairie.salornay@wanadoo.fr

L'école

Le 2 septembre 2009 a eu lieu la rentrée des classes pour 96 élèves de la petite section de maternelle au CM2. Un tel effectif, sans les deux ans, ne s'est pas vu depuis des décennies !

Madame Claire Frizot est en charge de la classe maternelle où elle accueille 20 élèves en petite section et 12 en moyenne section.

Monsieur Jim Delarche accueille 10 élèves de grande section et 12 élèves de CP. Mademoiselle Hélène Lambert est présente un jour par semaine sur cette classe pour permettre à Monsieur Delarche d'assurer ses tâches de direction.

La classe de Madame Marie Deslandes est composée de 13 élèves de CE1 et 8 élèves de CE2.

La classe de CM1 et CM2 est assurée par Madame Sophie Beurтин. Elle compte parmi son effectif 7 élèves de CM1 et 14 élèves de CM2.

Madame Virginie Lariotte effectue les compléments de temps partiel de Mesdames Deslandes et Beurтин du lundi au jeudi.

Mesdames Jenine Stocke-Saveau et Caroline Joseph assurent les fonctions d'Auxiliaire de Vie Scolaire pour des accompagnements individuels.

Mesdames Françoise Parat et Séverine Dépinet interviennent sur les classes maternelles en tant qu'agents communaux ATSEM.

C'est Madame Laurence Gelin qui est chargée de l'entretien des locaux scolaires.

L'année scolaire 2009-2010 voit la mise en oeuvre du nouveau projet d'école intitulé « Accompagner la réussite de chacun dans l'évolution du système éducatif ». Les trois axes de ce projet sont l'aide aux élèves en difficulté, le travail sur les conditions de vivre ensemble à l'école et la nécessaire ouverture de l'école sur le monde qui l'entoure.

La rentrée 2009 à Salornay est marquée également par la mise en place de « l'école numérique rurale ». Cet outil pédagogique constitue une aide précieuse dans la validation des objectifs du projet d'école.

Tout au long de l'année scolaire, les activités et l'implication de l'Association des Parents d'Elèves font partie des éléments essentiels au bon fonctionnement de l'école.

Le restaurant scolaire

La responsabilité de ce service, municipal depuis 2005, est assurée par l'adjointe Bernadette Lagrue qui travaille en étroite collaboration avec les deux agents d'animation, Séverine Dépinet et Françoise Parat. Ce trio s'attache à mettre tout en oeuvre afin d'offrir aux enfants une pause méridienne des plus agréables, sachant que ce moment est très important.

Pour l'année scolaire 2008/2009, la moitié des familles de l'école ont eu recours à ce service. 46 enfants sont inscrits et une vingtaine d'entre eux fréquentent presque quotidiennement la cantine. Ainsi 3081 repas ont été servis, soit 308 repas par mois et une moyenne journalière supérieure à 23 repas.

Depuis la dernière rentrée des classes, l'effectif reste stable.

Le coût d'un repas fourni par Bourgogne Repas, le pain, le salaire et les charges du personnel avoisinent les 7 euros. Le tarif facturé aux familles est de 3,50 euros.

La garderie périscolaire

Depuis sa création en 2004, la garderie périscolaire est toujours un service très apprécié. Séverine et Françoise accueillent en alternance, de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30, les enfants scolarisés à l'école à partir de 3 ans.

Au cours de l'année scolaire 2008/2009, près de 30 enfants étaient inscrits et une quinzaine l'ont fréquentée quotidiennement, pour un total de 1780 heures durant les 138 jours d'ouverture.

Différentes activités sont proposées aux enfants : lecture, dessin, travail manuel, jeux de construction et de société... A l'automne ils ont réalisé des oiseaux en feuilles naturelles, pour Halloween, ce sont de petites sorcières qui ont été créées avec beaucoup d'imagination. En cette fin d'année, ils ont décoré le sapin, fabriqué Père Noël et oursons lumineux, puis ils ont confectionné de jolis menus pour le repas des anciens.



Séverine et Françoise vous souhaitent une très bonne année 2010.

La bibliothèque intercommunale

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi	17 h à 19 h
Mercredi	14 h à 15 h 30
Jeudi	9 h 30 à 10 h 30 (2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis de chaque mois)
Jeudi	16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h à 11 h

Cette année les communes de Saint-André-le-Désert et Sigy-le-Châtel ont intégré notre intercommunalité. Les nouveaux délégués et correspondants viennent grossir le rang des bénévoles.

La convention signée avec les nouvelles communes nous apporte des subventions supplémentaires réservées à l'achat de livres.

Les enfants de l'école de Salornay fréquentent régulièrement la bibliothèque le jeudi matin. Nous rappelons à tous que l'inscription et le prêt des livres sont entièrement gratuits.

Les collectes

La mise en place du nouveau système de collecte et de tri mis en place par le SIRTOM de la vallée de la Grosne est un succès. Ce dernier a organisé des réunions d'information communales de mi-mai à mi-octobre 2006, dans chacune de ses 47 communes membres, afin de proposer une nouvelle gestion des déchets ménagers permettant, en particulier, de développer le tri et d'optimiser ses tournées de ramassage des déchets. Après une première vague de 18 communes, 11 ont été équipées de bacs de collecte sélective en 2009, dont Salornay-sur-Guye. Une distribution a été mise en place :

Les poubelles à couvercle jaune reçoivent les emballages en vrac, qui sont séparés des ordures ménagères résiduelles, mises en sac dans les poubelles à couvercle gris. Ces containers ne sont à sortir que s'ils sont pleins ceci afin d'optimiser les collectes (économies de carburant du fait du non arrêt systématique du camion à chaque foyer).

Les tournées de ramassage des déchets ménagers se font une fois par semaine le mardi matin, et les tournées de ramassage des emballages sont mises en place une semaine sur deux, le mardi après-midi. Des calendriers de collecte annuels, reprenant les consignes de tri, sont distribués.

Pour toute information vous pouvez contacter le SIRTOM de la Vallée de la GROSNE au 03.85.59.26.98. ou 03.85.59.89.50. / sirtom71@wanadoo.fr ou l'adjoint responsable Pierre Gressard à la mairie au 03.85.59.42.74.

Le camping

Cette année notre camping a connu un regain d'activité par rapport à la saison 2008, qui avait été vraiment mauvaise en raison d'une météo désastreuse. Cependant, on constate toujours une baisse de fréquentation dans les structures d'hébergement en plein air depuis quelques années.

L'accueil est assuré en alternance par Séverine Dépinet et Françoise Parat, sous la houlette de Bernadette Lagrue.

Le nombre de nuitées pour la saison 2009 s'élève à 3 651 contre 3248 l'an passé soit une hausse de 12%.

La clientèle est toujours majoritairement étrangère avec un taux de 72%. Arrivent en tête les hollandais (71%), puis les allemands (13%), les britanniques (8%), et 8% sont issus d'autres pays.

Le bel emplacement de notre camping, dans le charmant cadre du complexe de la Clochette, sa bonne tenue, son tarif intéressant, la qualité de l'accueil constituent ses principaux atouts appréciés par la majorité de sa clientèle.

Fleurissement - Embellissement

Que serait notre village sans ses fleurs à la belle saison ? Les particuliers agrémentent leur propriété pour le plaisir de tous. Qu'ils en soient remerciés.

Les bénévoles de la commission de fleurissement se mobilisent aussi pour les espaces publics et il faut souligner leur dévouement.

Il n'est pas facile chaque année de choisir des plantes différentes, d'harmoniser les couleurs et de tenir compte des évolutions du goût et de la mode.

L'entretien des parterres pourrait se révéler fastidieux, mais l'ambiance sympathique qui règne au sein de la commission, l'aide d'un employé communal et l'installation de systèmes d'arrosage automatique en plusieurs points facilitent ces moments où les bénévoles se retrouvent au cours de la saison. Ces activités de plantation, de désherbage et d'arrosage restent malgré tout prenantes et demandent un investissement qui doit être salué.

Notre reconnaissance n'est pas la seule : le comité départemental passe traditionnellement en juillet pour dispenser conseils et félicitations. L'attribution d'un prix départemental est encore en suspens puisque l'annonce sera faite fin janvier.



Autres services et informations

Relais Services Publics

Un nouveau service est mis à votre disposition à l'initiative de la Communauté de communes. Il s'agit du Relais Services Publics.

Monsieur François Hild vous recevra tous les lundis de 14 h à 18 h pour vous aider dans vos démarches administratives.

Vous ne savez pas à quel service vous adresser, vous avez des difficultés à utiliser Internet, vous voulez éviter de multiples déplacements ? Le RSP est fait pour vous ! Vous trouverez joint à ce bulletin, un dépliant vous détaillant tout ce qu'il faut savoir sur ce service de proximité.

L'assistance sociale

La permanence mensuelle de l'assistante sociale du Conseil général, Madame Alix, a lieu un jour de marché : le 4^{ème} jeudi du mois de 9 h à 11 h, salle de réunion de la mairie.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Le CLIC « Association de coordination gérontologique du Clunisois » est au service de toutes les personnes âgées de la communauté de communes ou de leur famille.

Il a pour objectifs :

- d'obtenir la prise en charge globale et adaptée de la personne âgée ;
- de faciliter la coordination des professionnels et des services à domicile ;
- d'optimiser le suivi à domicile.

N'hésitez donc pas à contacter le CLIC, quelque soit votre besoin, en téléphonant au 03 85 59 30 60.

Les horaires de cars Buscéphale

Notre commune est desservie par la ligne 31, qui va de La Croisée de Cray à Cluny. Toute l'année, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) un aller pour Cluny est possible à 8h, tandis qu'un retour permet de rentrer à 18h place de La Clochette. Une correspondance à Cluny vous permet ainsi d'arriver avant 9h à Mâcon et d'en partir à 17h.

Il s'agit d'un transport à la demande. Chacun téléphone au plus tard la veille avant 18h30 au n° 0 800 071 710, et un moyen de transport sera à sa disposition à l'arrêt sur la Place de La Clochette.

Le tarif incitatif de 1,50 € est celui retenu sur toutes les lignes du réseau départemental, avec les réductions permettant par exemple aux bénéficiaires du minimum vieillesse ou du RMI de ne payer leur ticket que 0,40 €.

La Communauté de Communes du Clunisois

De plus en plus de tâches qui incombent aux collectivités locales ne peuvent être remplies par les communes isolées. L'union fait la force ! La réunion des 25 communes du Clunisois en conseil communautaire est aujourd'hui indispensable. Jean-Luc Fonteray et Pascal Vankenhove représentent la municipalité de Salornay dans cette instance. Pour votre information, les comptes-rendus des conseils communautaires sont affichés en mairie.

Les municipalités ont transféré à la communauté de communes un certain nombre de compétences. Le but est bien entendu de mutualiser les actions pour pouvoir réaliser ce qui serait impossible ou trop coûteux à l'échelle de la commune.

Les principaux domaines d'intervention de la communauté de communes sont :

- l'aménagement de l'espace ;
- le développement économique ;
- la politique du logement et du cadre de vie ;
- l'action sociale ;
- l'éducation et les transports scolaires, représentent une part importante du budget de la communauté de communes ;
- l'environnement.

Parmi les actions de la communauté de communes durant l'année, on peut évoquer :

- Le Club Jeunes du Clunisois a fonctionné en juillet et en août avec un accueil gratuit multi activités sur Cluny et Salornay et un panel d'activités variées proposées à la demi-journée ou la journée, ainsi que des sorties sur plusieurs jours. 114 jeunes du clunisois ont participé aux diverses activités et ont eux-mêmes organisé aussi des animations.

En partenariat avec la municipalité, des activités citoyennes ont été organisées à Salornay.



- Les trois centres de loisirs sans hébergement, à Mazille, à Cluny et "Loisirs en campagne" pour Salornay, reçoivent une aide financière et matérielle de la communauté de communes où 65 enfants dont 14 de Salornay ont été accueillis.

- Le relais Info du Clunisois à Cluny, qui est une permanence d'information destinée aux jeunes et à leurs familles sur les questions de la vie quotidienne.
- L'animation du point cyber espace, également décrite plus haut.

Citons également :

- L'enseignement musical : le financement de l'activité musicale en milieu scolaire et celui de l'école de musique du Clunisois permet l'accès à la musique aux enfants de la communauté de communes.
- Le Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal : ce service est à la disposition des assistantes maternelles et des parents pour les informer, les aider et mettre en place des animations. Il est basé au rez-de-chaussée de la résidence Bénétin à Cluny. Des permanences et des animations très suivies ont lieu le lundi à la salle de la mairie de Salornay, en périodes scolaires.
- Le Relais Service Public évoqué précédemment.

Pour plus de renseignements sur les activités proposées, pour trouver un professionnel local, ou vous renseigner sur une commune proche, rendez-vous sur le site de la communauté de communes à l'adresse suivante : www.enclunisois.com

Le Pays Sud-Bourgogne

La création du Pays Sud Bourgogne a été officialisée en juillet dernier. Le Pays Sud Bourgogne s'étend sur cinq Communautés de Communes, une communauté d'agglomération et une commune isolée, soit 91 communes. L'association pilotant le Pays est composée des présidents des intercommunalités, des conseillers généraux et régionaux du secteur, des maires des 2 villes d'appui (Cluny et Tournus) et de la ville-centre (Mâcon). Le Pays permet notamment de mobiliser les acteurs locaux autour de projets sur le développement économique ; l'amélioration des conditions de vie des habitants ; la préservation de l'environnement et du patrimoine et favorise la participation citoyenne et la démocratie participative grâce au Conseil de développement qui fait appel aux acteurs de terrain comme les associations.

Les sapeurs pompiers

Actuellement le centre se compose de 16 sapeurs, dont 4 sous-officiers, 1 caporal-chef, 3 caporaux, 8 sapeurs. Nous souhaitons la bienvenue à Martine Poyet qui a rejoint le centre le 1^{er} octobre 2009. Un départ cette année de Christian Hennocq pour des raisons personnelles. Au niveau des interventions, nous en sommes à 59 qui se sont déroulées de la façon suivante : accidents sur la voie publique=12 % ; feux =5 % ; opérations diverses=19 % ; secours à personnes=64 %.

Nous continuons assidûment à nous former, 29 stages dans les centres du département et à l'école départementale d'Hurigny (Centre Claude Sins). 96 heures de manœuvres et 52 heures de cours pour les stagiaires de notre centre. Nous remercions M. le Maire et son conseil municipal, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, le Conseil Général qui ont œuvré pour notre nouveau centre d'intervention qui devrait être opérationnel courant 2010. Celui-ci sera beaucoup plus fonctionnel.

Les sapeurs pompiers vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010.

Informations pratiques

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer: nom, prénoms, date de naissance, et nom prénoms des parents	Une enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer: nom, prénoms, et date du mariage	Une enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer: nom, prénoms, et date du décès	Une enveloppe timbrée pour envoi
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu du mariage	indiquer: nom, prénoms, date du mariage, lieu et date de naissance des enfants	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire central 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cédex	Indiquer: nom, prénoms, date et lieu de naissance	Une enveloppe timbrée pour envoi
Carte d'identité (valable 10 ans)	Mairie du domicile	Copie acte naissance, livret de famille, 2 photos identiques récentes, 1 justificatif de domicile, l'ancienne carte si renouvellement.	Gratuit (sauf en cas de perte ou d'incapacité à produire l'ancienne carte : 1 timbre fiscal à 25.00 €)
Passeport Biométrique Adulte (valable 10 ans)	Mairie du domicile (retrait du dossier) puis Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession, livret de famille, 2 photos identiques récentes, copie acte de naissance, 1 justificatif de domicile, l'ancien si renouvellement	1 timbre fiscal à 86.00 Euros
Passeport Biométrique pour un mineur (valable 5 ans)	Mairie du domicile (retrait du dossier) puis Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession, livret de famille, 2 photos identiques récentes, copie acte de naissance, 1 justificatif de domicile, l'ancien si renouvellement	Pour les enfants de moins de 15 ans : 1 timbre fiscal à 17.00 €. Pour les jeunes de 15 à 18 ans : 1 timbre fiscal à 42.00 €
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Livret de famille, pièce d'identité, justificatif de domicile ou de contribuable	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Signature à apposer en mairie et justificatif d'identité	Gratuit
Autorisation de sortie du territoire (pour mineur)	Mairie du domicile	Livret de famille (en cas de divorce, jugement précisant la garde de l'enfant), CNI	Gratuit
Carte grise	Préfecture	Ancienne carte grise, certificat de vente et justificatif de domicile	35 € par CV pour les voitures de - de 10 ans, 18 € par CV si + de 10 ans.

Les conscrits de la classe en 9

Fin avril, c'était la fête à Salornay à l'occasion de la traditionnelle journée des classes.

49 conscrits et leur famille ont eu grand plaisir à se retrouver pour passer un agréable moment de joie et de convivialité, dans une ambiance bien sympathique. Chansonnettes, anecdotes et souvenirs étaient au programme.

Comme de coutume, une délégation s'est rendue à la maison de retraite pour partager un moment convivial avec les résidents conscrits.



La vie associative

A l'heure où les médias ne parlent plus que de « dissolution du tissu social », les associations sont un moyen simple et modeste de démontrer que rien n'est perdu. Elles permettent de préserver les liens entre nous et souvent elles en créent de nouveaux. Aidons les associations en adhérant ou en participant aux activités et aux manifestations qu'elles nous proposent.

L'Association des Parents d'Elèves

Les membres de l'Association de Parents d'Elèves de Salornay sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2010 et remercient toutes les personnes qui ont participé et contribué aux activités de l'association et à leur succès.

Les activités de l'association ont toujours pour objectif d'aider au financement des sorties pédagogiques de l'école et donc permettre aux enfants de l'école de voir des spectacles, des films, de visiter des lieux divers... Ainsi, l'A.P.E a pu contribuer l'an dernier au financement de la sortie cirque au Creusot pour toute l'école.

Toutes ces activités sont possibles grâce à la mobilisation des parents d'élèves et aux succès de nos manifestations.



En cette fin d'année 2009, l'A.P.E a pu organiser son traditionnel loto le Dimanche 22 Novembre ; les ventes de la partie extérieure conjuguées aux participants de l'après-midi ont permis de réaliser un bénéfice très positif. Nous remercions tous les parents qui ont aidé au bon déroulement de cette journée.

Dès à présent, vous pouvez retenir les dates de nos prochaines manifestations en 2010 :

- Une soirée Tartiflette prévue le 27 Février : réservez dès maintenant cette date pour venir passer une soirée dans la convivialité, la chaleur et la bonne humeur !

- A l'occasion du Carnaval, prévu le 13 Mars, les enfants (et les adultes...) pourront se déguiser et s'amuser ensemble.

- En 2010 aura lieu également la kermesse dont la date a été retenue pour le 26 Juin.

Nous vous donnons donc rendez-vous à nos manifestations pour 2010 et vous souhaitons de plus en plus nombreux.

Le président, Bruno Dupaquier, ainsi que tout le bureau, vous renouvèlent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Courte Echelle

Depuis septembre un nouveau bureau est en place.

Merci à Manu et Frédérique de leur investissement au sein de notre association. Françoise, Caroline et Bruno nous ont rejoints. Bienvenue parmi nous.

Toujours au poste, nous avons participé au Téléthon avec un stand achalandé par de très belles créations tout droit sorties des Ateliers Loisirs Créatifs ainsi que de beaux calendriers créés par les enfants de l'Atelier Arts Plastiques.

Cette année encore notre loto a remporté un grand succès.

Avec la participation des enfants de la danse, la chorale « d'ici et d'ailleurs » et un karaoké géant, la fête de la musique a été un réel moment de détente qui fût apprécié du public (Merci Fabrice et Gaëtan).

Nos activités éveil bébé, gymnastique enfants, arts plastiques, gymnastique adultes et loisirs créatifs sont toujours d'actualité....

Un grand merci à la Municipalité pour son soutien matériel, tout particulièrement pour le prêt du préau de l'école. Elle nous permet d'avoir une activité gymnastique qui peut se dérouler dans des conditions plus adaptées. Merci aussi à toutes les personnes impliquées de près ou de loin au sein de la Courte Echelle.

Cette fin d'année a été marquée par le décès soudain d'Éric ; il est allé rejoindre trop vite sa Colette adorée. Merci à vous deux de votre amitié, votre gentillesse, votre dévouement et votre implication... Nous ne vous oublierons jamais !!!!!

Les Membres de la Courte Echelle vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2010.

Le Club "Loisirs et Amitié"

A la seconde précise où 2009 a terminé sa carrière, la nouvelle année déjà prête a pris le relais.

Que nous réserve-t-elle ?

Une chose est sûre : les fidèles adhérents pourront continuer à se réunir autour des jeux favoris habituels les premier et troisième jeudis de chaque mois. Nous comptons beaucoup sur la présence de nouveaux qui apportent à leur tour une présence stimulante à nos réunions bimensuelles.

Au cours de l'année 2009, nous avons perdu deux de nos adhérents, Mme Germaine Lavigne notre doyenne, et M. Jean Forest. A leurs familles, nous présentons nos sincères condoléances.

La première réunion de l'année se termine par le partage de la galette des rois offerte par le C.C.A.S. Nous remercions vivement les membres du C.C.A.S.

Au printemps, puis en automne, ce sont les repas qui nous rassemblent ; avec cette année, une innovation demandée par les adhérents lors de la dernière Assemblée Générale. Ces repas sont préparés par M. Balon, et servis par les plus « jeunes » dans une ambiance très conviviale à la salle polyvalente, permettant ainsi à la fin du repas de sortir les jeux (cartes, triominos, scrabble, etc...)

Notre club participe aux marches des Aînés Ruraux du canton le dernier mardi de chaque mois dans des communes différentes.

Une équipe a participé au concours de pétanque à Messeugne avec un classement honorable (5^{ème}).

Cette année, nous avons eu l'organisation de la dictée cantonale ; cela s'est très bien passé avec une vingtaine de candidats.

Comme chaque année, le club s'associe à la campagne du Téléthon.

Le 3 décembre a eu lieu l'Assemblée Générale du Club avec rapports d'activités, financier et des projets pour l'année 2010.

Tous les membres du Club vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010.



Le Club de l'Espérance

Le Club de l'Espérance est une association loi 1901, destinée à organiser des animations et la vie sociale pour les résidents de la Maison de Retraite Lucie Aubrac à Salornay.

Parmi les différentes actions menées en 2009, on peut noter :

Les animations et sorties diverses pour les résidents:

- Pique-nique sur une péniche pour une petite croisière d'une journée sur la Saône... et autres pique-nique
- Sortie au restaurant : dégustation de grenouilles, etc....
- Spectacles musicaux et dansants (au minimum un par mois)

Les Manifestations spéciales destinées à recueillir des fonds pour financer les animations :

- kermesse, thé dansant, brocante, loto extérieur et cette année : illuminations avec une vente d'objets de Noël, de sablés, dégustation de châtaignes, etc....

Comme vous pouvez le constater, l'Association du Club de l'Espérance améliore le quotidien des résidents de la Maison de Retraite « Lucie Aubrac ». Depuis l'an passé, le club propose aussi aux personnes retraitées extérieures à l'établissement de participer aux animations.

Nous remercions chaleureusement les fidèles bénévoles pour leur dévouement et leur investissement tout au long de l'année.

Nous souhaitons particulièrement la bienvenue à deux nouvelles bénévoles accueillies en 2009 : Mme Marie ROBERJOT et Madame Sylvianne LARDET.

Le Club de l'Espérance serait ravi d'accueillir de nouveaux membres...

Toute l'équipe du Club vous souhaite une bonne et heureuse année.



La Maison de Retraite Lucie Aubrac

La maison de retraite Lucie Aubrac a poursuivi en 2009 ses missions, d'hébergement, d'accompagnement et de soins pour les 83 aînés qu'elle accueille. La plupart d'entre eux résidait avant dans les communes environnantes et sont donc connus par beaucoup des lecteurs de ce bulletin qui ne manquent d'ailleurs pas de leur rendre visite. Cette proximité et les activités proposées contribuent à la vie sociale à laquelle l'établissement attache beaucoup d'importance. La réalisation du projet d'établissement 2009-2014 engage une soixantaine de professionnels à améliorer sans cesse la qualité de la vie quotidienne. Cette aide de tous les instants ne résout pas toutes les difficultés liées au vieillissement mais permet de maintenir au mieux l'autonomie et la dignité des résidents.

Parmi les évènements qui ont marqué cette année 2009 on peut noter : les nombreuses animations organisées grâce au concours du club de l'espérance (voir article dans ce même bulletin), le voyage d'une semaine à la ferme dans le Limousin, la kermesse sur le thème de l'Afrique, La création d'un atelier poterie, un atelier équilibre ouvert à l'extérieur en partenariat avec l'association « Siel bleu ».... Plus récemment, il faut citer également le renouvellement pour trois ans du Conseil de Vie Sociale désormais présidé par une résidente, ainsi que la soirée « illuminations » du 8 décembre organisée pour créer un moment festif lumineux et gourmand avec le voisinage.



Enfin, en 2010, l'établissement aura cent ans !
L'occasion de faire une grande fête qui aura lieu le 20 juin.

Amicale pour le Don de Sang Bénévole

234 personnes se sont présentées aux collectes de l'année 2009. 16 le faisaient pour la première fois (7 de plus qu'en 2008).

Convaincre les gens de donner leur sang n'est pas une mince affaire. Les bénévoles des amicales savent de quoi ils parlent ... « En général, on donne lorsqu'on est confronté (de près ou de loin) à une maladie grave ». Donner son sang, son plasma ou ses plaquettes est un acte citoyen et responsable.

Depuis le 18 avril, l'âge limite est porté à la veille du 70^{ème} anniversaire pour le don de sang total. Le nombre maximum de dons de sang total dans l'année est porté de 5 à 6 pour les hommes, et de 3 à 4 pour les femmes.

Cette année, notre amicale a organisé la réunion de secteur du Mâconnais le 13 juin. La plupart des amicales convoquées étaient présentes. Réunion très intéressante suivie d'un repas au restaurant du zoo à Sigy, puis d'une visite guidée de l'entreprise Lagrost à Chérizet. Satisfaction de tous les participants.

Dates à retenir pour 2010 :

Sang total

Mercredi 06 janvier

Mercredi 21 avril

Mercredi 23 juin

Mercredi 13 octobre

Aphérèse

lundi 22 février

lundi 20 septembre

Loto : 21 février

Dîner dansant : 16 octobre

L'Assemblée Générale aura lieu le 09 avril

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'année 2009 fut celle des nouveautés au sein de notre amicale.

Premièrement, le bal du 13 juillet, qui, malgré la grêle et la tempête a connu un réel succès en extérieur pour la première fois.

L'autre réussite fut celle du 25 octobre où nous avons fait la fête du boudin et du vin doux.

Merci à tous pour la réussite de ces manifestations !

La famille des sapeurs pompiers s'est agrandie avec l'arrivée de deux enfants : Lucille GARCIA et Ryan CHAGRIN.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à Martine, Stéphane et Romain.

Les pompiers remercient la municipalité pour son aide matérielle et financière tout au long de l'année, ainsi que la population Salornéenne pour son bon accueil lors de la distribution des calendriers, et sa participation aux diverses manifestations.

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Salornay-sur-Guye vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

Dates à retenir :

16 janvier 2010 : banquet

08 mai 2010 : pétanque

05 juin 2010 : repas dansant

13 juillet 2010 : bal champêtre

14 juillet 2010 : journée détente

17 juillet 2010 : pétanque nocturne

Le Club Athlétique Salornéen

L'année 2009 a été marquée au plan sportif par la descente de l'équipe senior en seconde division, ce que l'effectif très réduit pouvait laisser craindre dès le début de saison. Malgré tout, les joueurs se sont toujours battus jusqu'au bout et l'ambiance ne s'est pas détériorée et c'est bien là l'essentiel.

L'entente en 18 ans formée avec les clubs voisins de St-Gengoux et Cluny n'a pas pu aller jusqu'au terme de la saison, en raison là aussi d'un manque d'effectif mais aussi d'un manque de motivation de la part de certains joueurs.

Les 15 ans de Damien Lagrue et Antoine Bertrand ont évolué en "Excellence", c'est à dire le meilleur niveau du district et ont obtenu une honorable 5^{ème} place. Les 13 ans étaient en entente avec Cluny et ont fini respectivement 6^{ème} en ligue pour l'équipe A et 8^{ème} en deuxième série pour l'équipe B.

Les Benjamins encadrés par Philippe Desbas jouaient un cran plus haut cette année et se sont encore bien comportés avec une seconde place en deuxième série.

Quant aux plus jeunes, les Poussins de David Buchillet et les Débutants de Lionel Piguët et Pierre Viard, ils ont été comme chaque année très assidus et enthousiastes à chaque entraînement ou à chaque plateau auquel ils ont participé.

A titre individuel, deux jeunes se sont particulièrement distingués, il s'agit de Justine Loreaud et Simon Desbas qui ont traversé les épreuves de détection organisées tout au long de la saison et jusqu'à la finale régionale. Là, ils ont eu l'occasion de se mesurer aux meilleurs bourguignons dans leur catégorie d'âge (moins de 13 ans). Seuls les garçons étaient classés et Simon a fini 17^{ème} sur 70 participants.

Les finances du club sont toujours bien équilibrées, le financement est assuré en partie grâce aux recettes des manifestations, loto, foire aux puces et concours de pétanque. Cette année le projet d'éclairage du petit terrain va voir le jour grâce aux subventions accordées par la Fédération Française de Football et le Conseil Général de Saône et Loire. Obtenir ces subventions ne se fait pas d'un claquement de doigts, il s'agit de monter un dossier bien étayé.

L'assemblée générale de juin a reconduit en grande majorité le bureau sortant, seul Romain Pommier n'a pas souhaité poursuivre et trois nouveaux membres sont venus étoffer l'équipe dirigeante : Fabien Geoffroy, Christophe Simonetti et Michel Genot de retour au club de ses débuts. Les autres membres sont Gérard Bertrand (président), Lionel Piguët (vice-président), Damien Lagrue (secrétaire), Philippe Roux (trésorier), Pascal Langlois, Christophe Baligand, Philippe Desbas, Julien Gressard, Bruno Guenet et Pierre Viard.

Pour l'arbitrage, chaque club doit fournir un ou des arbitres officiels, le nombre dépendant du niveau du club, pour le CAS c'est Marie Mendez qui officie chaque week-end, en général pour des rencontres de championnat de jeunes au niveau régional. Elle contribue ainsi à la fois à la bonne marche du club et à la bonne tenue des matches, car chacun sait que sans arbitre il n'y a pas de football possible.

Pour la nouvelle saison qui a débuté en septembre, il a été décidé de ne pas faire d'entente en catégorie U19 et d'intégrer les jeunes concernés en seniors, ce qui a permis, avec en plus l'arrivée de quelques nouveaux joueurs, d'engager une seconde équipe, ce qui n'avait pas été possible depuis cinq ans. Michel Genot a pris la responsabilité de l'entraînement des seniors et l'encadrement de l'équipe A, il est aidé par Antoine Bertrand.

Les autres équipes engagées cette saison:

- Seniors B : Responsables Philippe Roux et Gérard Bertrand
- U17 : Entente avec Cluny et Tramayes, Damien Lagrue et Antoine Bertrand
- U13 : Entente avec Cluny, correspondant Philippe Desbas
- U11 : David Buchillet
- U9 : Lionel Piquet et Pierre Viard

Le début de saison des seniors A en seconde division est encourageant, ils sont tout près de la tête du groupe malgré quelques contre-performances, et les seniors B ont les moyens eux aussi de jouer les premiers rôles en quatrième division.

Tous les membres du CAS vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010.

La Boule Joyeuse de La Guye

La saison bouliste s'est bien terminée par le concours gentleman du 12 septembre avec 67 joueurs.

Avec 42 licences cette saison, nos joueurs ont participé à de nombreux concours.

Merci aux personnes qui se déplacent tout au long de l'année pour représenter la société.

Six concours cette année dont trois officiels ont rencontré un vif succès : à part un officiel annulé faute de participants.

Voici les dates pour l'année prochaine :

- vendredi 04 juin : challenge Dany
- samedi 03 juillet : 32 doublettes challenge Nonin F.
- lundi 16 août : 16 quadrettes challenge Vincent A.
- dimanche 05 septembre : challenge Tulu
- samedi 11 septembre : concours mixte challenge Nenes avec repas le soir.

Les prévisions de licences pour 2010 sont bonnes = 45 licences prévues.

Cet hiver, nos sociétaires pourront jouer sur le boulodrome de Cluny, avec une carte de 15 € par joueur pour la saison ou 2 € pour l'après-midi.

Cette saison, deux de nos sociétaires, Charles Daillet et Gérard Taboulet nous ont quittés, à leurs familles nous renouvelons nos sincères condoléances.

Les boulistes remercient le conseil général, la commune, les sponsors, les bénévoles qui ont participé au bon fonctionnement de la société et leur souhaitent une bonne et heureuse année 2010.

Le Club de Tennis

Les prix resteront inchangés pour l'année à venir à savoir :

adultes : 33 Euros ; couple : 58 Euros ; enfant de moins de 16 ans : 17 Euros

Tarif horaire pour les joueurs ne possédant pas de carte de sociétaire :

- 5 Euros pour la location du court une heure.

- 2 Euros pour une personne invitée par un sociétaire, ce dernier devant être présent sur le court.

Le tableau de réservation se trouve à l'épicerie Girardon, ainsi que la clé qu'il ne faut surtout pas oublier de rapporter.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Société de Chasse "La Protectrice"

La société de chasse de Salornay se compose de 25 sociétaires, dont un jeune Sébastien RENAUD qui vient de passer son examen et nous a rejoints. C'est à signaler car cela est maintenant un fait rare. Il faut ajouter un actionnaire tous gibiers et 5 actionnaires sanglier.

La saison 2009/2010 reste toujours très faible pour le petit gibier perdrix, faisans et lapins naturels, ce qui nous amène à lâcher du gibier pour pouvoir tirer quelques cartouches. Quant au lièvre, il se maintient et 9 animaux ont été prélevés pour un plan de chasse de 13. Le chevreuil commence à être chassé en battues et 13 animaux peuvent être prélevés. Le sanglier se porte bien et de nombreuses battues ont été organisées. Malgré un règlement draconien, de nombreux sangliers ont déjà été abattus.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2010.

La Société de Pêche "Le Réveil de La Guye"

Malgré la baisse des ventes des permis de pêche, la société fait un effort important dans le cadre de l'empoissonnement de la Guye et de la Gande. Plus de trois mille euros sont dépensés chaque année dans le cadre de l'empoissonnement. Les différentes pêches électriques démontrent une bonne qualité des eaux compte-tenu de la diversité des poissons répertoriés. Il est donc important pour l'avenir de tenir compte des données recueillies par nos techniciens. La mise en place du futur contrat de rivière devrait permettre de régler quelques dossiers en attente. Il est de notre volonté de travailler avec les élus, les propriétaires riverains ainsi qu'avec les exploitants agricoles.

La pêche évolue vers un mode de loisir plus riche en activités diverses. 2010 verra la mise en place de la carte à la journée venant s'ajouter à la carte de vacances. Les étrangers pourront donc se livrer plus facilement à une journée de leur choix en détente ; pour ceux qui veulent accompagner une personne pour quelques fois, cela facilitera l'obtention d'un permis.

Il est important d'être en règle pour pratiquer. La garderie se compose de 65 gardes privés et 4 gardes fédéraux qui travaillent avec l'ONEMA et l'ONCFS (Chasse). Le réseau fluvial de Saône et Loire est relativement bien surveillé.

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le 20 février 2010 à Joncy. Comme il se doit, les Assemblées sont tournantes, ainsi que les Conseils d'Administration. Vous pouvez trouver tous les renseignements auprès de nos représentants à Salornay sur Guye. Le Conseil d'Administration remercie les élus pour leur aide matérielle et financière ainsi que nos dépositaires sans qui l'acquisition d'un permis serait difficile sur les lieux.

Les marcheurs

Fidèle au rendez-vous depuis plusieurs années, un petit groupe de marcheurs se retrouve tous les mardis après-midi et sillonne les chemins de notre campagne. N'hésitez pas à venir les rejoindre, vous serez les bienvenus.
Départ 14 heures, place de la Clochette.

Téléthon

Pour soutenir l'initiative de l'AFM, tout au long de l'après midi de nombreuses personnes se sont retrouvées dans une salle joliment décorée par les bénévoles et les associations. Les animations proposées ont remporté un franc succès. Dès 14 heures les visiteurs étaient présents pour découvrir les différents stands de vente et participer aux diverses animations et jeux proposés. L'appel lancé aux villageois pour rapporter le papier coloré destiné à confectionner des fleurs et distribué dans les boîtes aux lettres a été bien entendu. Ainsi le défi d'écrire le mot Téléthon avec ces fleurs a pu être réalisé.

Les résidents de la maison de retraite avaient réalisé avec les enfants de l'école de belles décorations de Noël. Les adeptes des loisirs créatifs proposaient eux aussi un bel éventail de leurs œuvres.

Les danses présentées par le Country Dreams de Cluny, qui pour la deuxième année participait amicalement et gracieusement à cette manifestation, ont ravi le public.

Les footballeurs s'étaient donnés rendez-vous au stade pour un match amical.

A l'heure du bilan, le bénéfice réalisé lors de cette manifestation s'élève à 2077.90 euros.

Un grand merci à tous les acteurs qui par leur participation, leur engagement, leur aide et leur générosité ont permis l'organisation et le bon déroulement de cette journée. L'implication de tous fait avancer le combat contre les maladies, et l'élan populaire occasionné lors du Téléthon permet de développer des thérapies innovantes pour les maladies génétiques rares.

